



Les voeux du Maire

Discours de Denis Juin, maire de Fanjeaux, le dimanche 11 janvier 2015.

« Je ne peux commencer cette cérémonie des Vœux sans évoquer le drame survenu mercredi matin au siège du journal « Charlie Hebdo ». Chacun d'entre nous perçoit la gravité de ce geste incompréhensible. Ce qui s'est passé mercredi est un acte d'abord tragique et barbare qui vise à fragiliser notre démocratie et notre République. La liberté d'expression, la liberté de la presse, sont le cœur du fondement de notre démocratie. Nos forces de l'ordre ont également payé un lourd tribut lors de cette fusillade. Au-delà de nos différences, de nos divergences, restons tous debout et unis pour notre liberté.

Il y a un an, à cette même place, je ne pouvais pas vous annoncer mon souhait de continuer à diriger les affaires municipales pour un nouveau mandat, mais ma décision était déjà prise. Si j'ai souhaité continuer la tâche que vous m'avez confiée il y a maintenant plus de 6 ans, c'est en partie dû aux nombreux soutiens de mon entourage le plus proche, aux dirigeants associatifs et aux citoyens fanjuvéens désirant me faire confiance pour les 6 années à venir. C'est également dû aux élus prêts à m'accompagner pour un nouveau mandat ainsi qu'à la venue de nouveaux candidats motivés et désireux de s'investir pleinement pour la réussite de Fanjeaux.

Vous pourriez penser que la décision de briguer un deuxième mandat de Maire n'est pas très difficile à prendre, car l'organisation, les rouages du fonctionnement d'une Mairie sont bien maîtrisés mais justement, en ayant une pleine conscience de la fonction qui est la mienne et au

vu des difficultés rencontrées, ne faut-il pas être, quelque part, un peu dérangé pour accepter de continuer une si lourde tâche ! Peut-être, mais la volonté d'œuvrer pour le bien de son village, entouré de personnes compétentes et volontaires, ayant le sens du devoir, promouvoir les solidarités nécessaires pour ne laisser personne sur le bord du chemin, voir les projets se réaliser, être au quotidien en lien direct avec la vie de nos concitoyens, préparer l'avenir de notre commune, tout cela, lorsqu'on le porte en soi, est très motivant.

Sur le plan national et international, relever les défis de l'année écoulée n'appelle pas particulièrement l'enthousiasme !

« Rien n'est possible, c'est à cause de l'Europe », dit-on. Nous avons vu ce que cela donne lors des élections européennes ! « C'est à cause de la dette cumulée depuis plus de 30 ans ! ce n'est pas possible, il faut être compétitif sur le marché mondial », ajoute-t-on ! « Le réchauffement climatique, oui on y pense, mais pas maintenant, on verra plus tard... » plus tard ce sera peut-être trop tard ! J'ai l'impression que nos dirigeants, ici et ailleurs, ont oublié de mettre enfin l'Homme au centre de l'activité économique.

Est-ce que face à tout cela, la seule alternative, est le repli sur soi, la méfiance pour tout ce qui nous est inconnu, le rejet de tous ceux qui ne nous ressemblent pas ou de ceux qui vivent différemment. J'ose espérer que non ! J'ose espérer que nos dirigeants relèveront le défi de



ces prochaines années pour améliorer le quotidien de ces millions de personnes qui se sentent démunies et délaissées et proposer pour elles et leurs enfants un monde plus juste et surtout plus humain.

Si l'on peut légitimement se sentir impuissant face aux défis nationaux et internationaux, l'action locale permet, chaque jour et à notre échelle, de donner des signes forts concernant l'action publique. Par le respect de la parole donnée, par la cohérence des discours et des actes, au contact quotidien avec nos concitoyens, nous ne pouvons pas faire preuve d'imprévoyance, ni de laxisme.

Vous nous avez fait confiance lors des dernières élections municipales de mars dernier, nous nous devons de tout mettre en œuvre pour mériter cette confiance. C'est à nous élus, d'être à la hauteur de vos attentes et avant tout d'effectuer ce mandat en restant loyaux, sincères et justes tout en restant humbles. Faire toujours mieux, toujours plus, pour la collectivité, pour ses habitants, voilà le sillon que nous devons suivre au quotidien.

2014 : les réalisations importantes.

Certains ont même pensé que tous ces travaux étaient réalisés car les élections municipales approchaient ! Lorsque l'on connaît le fonctionnement d'une collectivité, nous savons bien qu'avant de voir la réalisation d'un projet, il se passe beaucoup de temps, entre 2 et 5 ans pour présenter un bon dossier et qu'il soit retenu par les différents organismes financeurs, lancer les appels d'offres aux entreprises et la réalisation de l'opération. Les travaux d'aménagement et d'accessibilité de la Mairie sont terminés et l'inauguration a eu lieu le vendredi 12 septembre 2014 en présence d'André Viola, président du Conseil général.

Ce même jour, nous avons également inauguré l'aménagement du poids public et la création des toilettes publiques.

Dès le début de l'année 2014, les premières maisons sont sorties de terre au lotissement Pomme Rose et le délai prévu pour l'achèvement des travaux, fin 2015, devrait être respecté. Des terrains à bâtir mis en vente par Habitat Audois sont toujours disponibles.

Les travaux de réhabilitation à la résidence Aulard ont débuté. 56.638 € sont prévus, 2.832 € de la part du conseil général et 16.000 € du conseil régional viendront diminuer l'autofinancement de la commune.

L'important dossier concernant l'aménagement du centre bourg a été retenu par le conseil général, mais sans subvention de la part de la région et de l'Etat, ce projet ne sera pas réalisable. Il sera une nouvelle fois présenté. Il est très important pour notre village de remettre en état la voirie et les espaces publics qui se dégradent avec le temps. Nous avons un village de caractère, il est de notre devoir de le préserver, autant pour les habitants qui pourront

profiter d'espaces rénovés que pour nos visiteurs qui sont de plus en plus nombreux à en emprunter les rues et ruelles de notre village pour se rendre sur les lieux de visites. Je sais déjà que nous pouvons compter sur le soutien du conseil général. J'ai aussi rencontré le secrétaire général de la Préfecture de l'Aude pour lui soumettre notre projet, je pense qu'il en a pris bonne note, amenant l'Etat à être à nos côtés. Pour ce qui est du Conseil régional, je n'ai pas beaucoup d'espoir ; le montant de la 1ère tranche est de 292.422 €. Je vous tiendrai informés de l'avancement de ce dossier en temps voulu.

Le dossier concernant les travaux à l'école (72.000 €) effectués en 2013, n'avait pas été retenu par l'Etat dans un premier temps, nous avons dû le représenter et cette fois 17.000 € de subvention nous ont été attribués, ceci prouvant que le fait de se déplacer en Préfecture porte ses fruits.

En investissement, le budget s'équilibre à la somme de 700.777 € ce qui est conséquent pour une année d'élection municipale.

En fonctionnement, le budget est équilibré à 856.137 €.

Au fil des mois,

L'entretien des chemins ruraux, du stade et des installations municipales.

L'agrandissement du parking jouxtant la RD119, nécessaire car il est très utilisé pour la fréquentation de nos commerces.

L'équipe technique municipale a effectué divers travaux dont l'agrandissement d'une salle de classe à l'école, l'aménagement intérieur du hangar municipal, le local des archives de la mairie.

Nous avons également mis en place la directive « collectivité zéro désherbant » au cimetière, cela modifie considérablement la façon de travailler de notre équipe technique car la volonté de la municipalité est d'abandonner peu à peu l'utilisation de ces produits qui sont nocifs pour la santé.

Une des grandes priorités du Conseil municipal reste l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Aussi, l'année dernière nous avons reçu deux cyclistes de l'association « défi-handi-valide » qui ont relié Bagnols-sur-Cèze dans le Gard à Lourdes et je remercie Jacques Laveissière pour son implication dans l'organisation de cet accueil. Le 12ème tour de l'Aude Handisport a également fait étape à Fanjeaux le 17 septembre. Daniel Jover, membre de l'association organisatrice, fut le lien avec notre commune pour la préparation de cette manifestation. Ces deux événements, nous ont permis de prendre conscience qu'il est important de rendre tous nos espaces publics accessibles à toutes les personnes à mobilité réduite.

Le 22 juillet, Fanjeaux a connu les joies du passage du Tour de France cycliste, une foule envahissait le village

dès les premières heures de la journée et l'aménagement du carrefour de Cabanac rendait le lieu méconnaissable.

En cette fin d'année 2014, la Poste a réorganisé ses services, et nous avons eu le plaisir d'accueillir Nathalie, notre nouvelle postière guichetière. Nous avons maintenant un seul et même interlocuteur pour la distribution du courrier et l'accueil au guichet.

Après quelques mois de fonctionnement, ce service pourrait être amélioré par une tournée plus courte afin d'assurer une distribution du courrier dans de bonnes conditions. Je ferai prochainement cette suggestion auprès des services compétents de La Poste.

Un changement important se met en place pour nos services administratifs ; la «dématérialisation des documents» doit être effective dès ce début d'année. Nos services ont été dotés de nouveaux logiciels et une nouvelle façon de travailler perturbe nos secrétaires de mairie car une formation à minima et des blocages informatiques ne rendent pas ce changement très facile. Mais je connais leur dévouement et leur persévérance et dans quelques mois tout sera parfaitement maîtrisé et les problèmes d'aujourd'hui ne seront plus qu'un mauvais souvenir.

Cela étant, cette nouvelle procédure de saisie et de transfert n'allègera en rien le travail administratif mais simplifiera sûrement la tâche du Trésor Public.

A l'école nous avons recruté un «Emploi avenir» en la personne de Fati Lucaroni. Celle-ci travaille aux côtés de Béatrice Gendreu, en classe de grande section-CP. Cet emploi permet une meilleure organisation du temps de travail et une meilleure prise en charge des enfants pendant le temps scolaire. Fati Lucaroni effectue également les remplacements nécessaires lors des congés du personnel communal titulaire et peut être affectée à l'entretien des locaux municipaux ou à la restauration scolaire.

Les enfants, le personnel enseignant et moi-même sommes très satisfaits des services rendus. Cet emploi d'avenir, pris en charge par l'Etat à hauteur de 75%, a une validité de trois ans et doit être associé à une formation obligatoire.

Le 2 septembre 2014, le conseil municipal a validé la révision simplifiée du PLU (Plan local d'urbanisme) pour la création d'un secteur Aer (Agricole, énergies renouvelables) en vue de la création d'une centrale électrique photovoltaïque au lieu dit « Gerbié-Gounel ». Depuis 2010, la société Solaire Direct étudie la faisabilité de ce projet.

La commune et la Communauté de communes ont pris toutes les délibérations nécessaires afin de permettre à ladite société de mener l'étude. Je ne vanterai pas ici l'intérêt que nous avons à voir ce projet se réaliser, tant sur le plan écologique que financier et je laisse à chacun le soin d'en juger l'opportunité, car la commune est actuellement assignée au Tribunal administratif pour une demande en annulation des délibérations prises, ce qui annulerait de fait le projet.

Les projets 2015.

Le centre bourg, : reprise du dossier voirie et aménagement des espaces public.

La création d'un terrain annexe et d'un parking au stade Henri Castel. Ce terrain permettra d'y effectuer les entraînements et les matches des plus jeunes et de ce fait de préserver la pelouse du stade «honneur». Le coût prévisionnel de cet aménagement est de 56.543 €.

Après étude de l'agence de l'eau, le réservoir du Roucatel a besoin d'une remise en état dans son ensemble, le système de remplissage est vétuste et il y a une fuite sur le réservoir. Le montant prévisionnel des travaux est de 112.000 €.

Nous souhaitons également lancer toutes les études concernant la rénovation de l'église. La direction régionale des Affaires culturelles va nous aider et nous proposer un cahier des charges afin de lancer une consultation pour le recrutement du bureau d'études.

Au-delà des réalisations prévues nous continuerons à œuvrer au quotidien aux côtés des fanjuvéennes et fanjuvéens afin de préserver notre cadre de vie essentiel à la cohésion et à la solidarité que nous voulons. Comme évoqué dans le dernier bulletin municipal, la création de commissions citoyennes sera lancée dès ce début d'année.

Cela permettra à toutes les personnes qui le souhaitent de s'impliquer dans la vie communale et de mettre ainsi leurs idées et leurs compétences au service de notre collectivité. Le but de ces commissions est de fédérer autour d'un thème bien précis le plus grand nombre d'entre vous. Etre à l'écoute de vos attentes, échanger, discuter, c'est le préalable à toute décision ayant pour but l'intérêt général.

[Réunion d'information «Commissions citoyennes» le mardi 3 février à 18h30, salle polyvalente]

Cette année, la municipalité va organiser une nouvelle de soirée festive au mois de juin. Celle-ci remplacera la fête de la musique. Une commission s'est mise en place et propose d'organiser des fêtes de quartier où toute la population serait invitée. Le conseil municipal a validé ce nouveau concept et l'organisation prend forme peu à peu. Cette première fête aura lieu avenue de la Gare.

La Communauté de communes Piège Lauragais Malepère

démontre un peu plus chaque jour que la coopération entre nos villages produit ses fruits et profite à tous. Je ne vais pas revenir sur tous les services qu'elle propose mais j'évoquerai juste le volet social qui caractérise bien cette volonté commune d'amener les services au plus près des populations. 2014 a vu la création du nouvel Office de Tourisme intercommunal sur notre commune ; cet outil indispensable à la promotion de notre territoire est notre vitrine touristique. La première pierre de la crèche de Belpech a été posée et bientôt les enfants de ce secteur auront un lieu d'accueil très attendu par beaucoup de familles.

Les projets 2015 de la communauté de communes sont nombreux, les voies vertes, le programme très haut débit, le lancement dans le cadre de l'acte II du Pays Cathare de la valorisation du site touristique de Fanjeaux.

En conclusion

...des remerciements

Aux associations du village qui doivent être mises à l'honneur. Ce sont ces nombreux bénévoles qui nous montrent le chemin, toujours engagés à faire vivre les multiples activités offertes à la population. Elles représentent bien la force essentielle qui tire notre village toujours vers le haut pour le bien de tous. Elles sont au cœur du dynamisme de Fanjeaux.

Au Conseil général, de maintenir les aides aux communes et ce malgré les baisses de dotations que, comme les communes, notre département subi. A son président André Viola, notre conseiller général, d'être le porte-parole de toutes nos communes rurales, élu de proximité : "ce ne sont pas juste des mots mais bien un état d'esprit que tu appliques au quotidien".

Aux élus qui en mars ont quitté leurs fonctions, que je remercie pour leur engagement et les services rendus à notre collectivité et pour avoir bien voulu m'accompagner pendant 6 ans.

A l'ensemble de notre personnel communal pour son professionnalisme, sa disponibilité et plus encore sa vision si juste de ce qu'est le service public, pour certains depuis déjà pas mal de temps, pour d'autres plus récemment, "vous connaissez parfaitement le rôle qui est le vôtre".

Au conseil municipal, pour avoir bien voulu venir à mes côtés pour diriger les affaires communales. Vous êtes toutes et tous essentiels à la bonne marche de notre collectivité et le rôle d'élus est de garantir l'équité, la justice et le respect de l'engagement au service du bien commun. Je suis trop attaché à la démocratie républicaine pour n'avoir aucune indulgence envers tous ceux qui voudraient la mettre à mal.

...et des vœux

L'optimisme est bon pour chacun d'entre nous, il fait du bien à l'esprit comme au corps, il protège la santé, il contribue à de bonnes relations avec les autres.

J'ose espérer en ces moments difficiles pour notre démocratie, que le peuple français sera uni. Je crois en la force solidaire de mon pays et c'est donc plein d'optimisme que je vous souhaite, ainsi qu'au nom de mon conseil municipal, une belle année 2015, qu'elle soit sereine et épanouissante et qu'elle vous permette de vivre pleinement tous les instants présents.»

Les élections départementales (ex-cantonales) des 22 et 29 mars 2015 : ce qui change

L'assemblée qui dirige le département prend le nom de conseil départemental (en remplacement de la précédente appellation de conseil général).

Le canton sur lequel nous allons voter regroupe, désormais, les anciens cantons d'Alaigne, de Belpech, de Fanjeaux et de Salles sur l'Hers ainsi que quatre communes de l'ancien canton de Castelnaudary Sud (Laurabuc, Mireval-Lauragais, Pexiora et Villepinte), soit au total 72 communes et 19.500 habitants.

La Loi a modifié le mode de scrutin. Nous allons élire sur notre canton « De la Piège au Razès », deux conseillers départementaux titulaires (une femme et un homme) et deux conseillers départementaux suppléants, (une femme et un homme).

Élus pour six ans, les conseillers départementaux seront désormais renouvelés en intégralité.

ETAT CIVIL 2014

NAISSANCES

SIMPSON Felix	03.05.2014
GRANEL de SOLIGNAC Pierre	06.05.2014
QUEROL Numa,	27.04.2014
MAURETTE Raphaël	04.05.2014
FEDLAOUI Timéo	05.05.2014
JUIN Charlie	22.05.2014
DORCHIES RODRIGUES Ayden	27.08.2014
DOUTREBENTE CID Sasha	03.10.2014
FABRE DURIEUX Coline	07.12.2014

MARIAGES

LAPEYRE François - BASTOUIL Anne	18.01.2014
NAJIM Abdelaziz - CANABY Françoise	01.03.2014
RIO Emmanuel - HARMAN Fatos	12.07.2014
JUIN Cyril - VANGHERSDALE Claire	09.08.2014
JUIN Denis - SUBRA Danielle	23.08.2014

DECES

COMBELERAN Denise, Vve TRASTET	08.01.2014
STUBBINGTON David	13.01.2014
SCABORO Simon	09.02.2014
GRAY Georges	14.02.2014
BERTRAND Marie-Jeanne, Vve DELPECH	14.02.2014
ROURRE Jeanne, Vve ESTRADÉ	14.02.2014
JAOUEN Pierrette Vve TAPIE	19.02.2014
CALMETTES Jeanne, Vve GARRIGUES	25.02.2014
CANABY Jacques	16.03.2014
VOLLE Marie	21.04.2014
JOUGLA Marcelle, Vve MIGAYRON	24.04.2014
BOUE René	21.05.2014
BOUSSAROQUE Bernard	14.06.2014
GUILLEMETTE Jean	30.06.2014
SUBREVILLE Paulette, Vve MARTY	29.10.2014
NASCIMBEN Assunta, épouse BATTISTIN	25.10.2014
OURNAC Antoine	29.10.2014
MARTY Thierry	19.12.2014
PEREZ Joseph	29.12.2014



MAIRIE
Place des Halles - 11270 Fanjeaux
04 68 24 70 01
www.fanjeaux.fr

N° D'URGENCE

SAMU : 15 - POLICE : 17
GENDARMERIE : 04 68 76 10 17
POMPIERS : 18 - (112 depuis un portable)